

LA LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE DU SOFT LAW INTERNATIONAL

Quelle contribution de l'Assemblée fédérale suisse?

Jelena Protic
Doctorante (thèse soutenue)
Centre de droit comparé, européen et international
Université de Lausanne

STRUCTURE DE LA PRÉSENTATION

- Problématique et question de recherche
- Démarche
- Résultats
- Quatre conclusions principales

PROBLÉMATIQUE

- Stagnation de la réglementation internationale par le biais de traités;
- Recours accru aux instruments internationaux de droit souple:
 - Un « développement caractéristique » de la gouvernance mondiale;
 - Mais, processus de droit souple souvent en dehors de la sphère d'influence des parlements nationaux;
- Un défi central: Quelle légitimité démocratique pour ces instruments internationaux de *soft law*?

QUESTION DE RECHERCHE

Comment les modes d'implication parlementaire (potentiellement) disponibles en droit suisse contribuent à la légitimité démocratique des instruments internationaux de droit souple avant, durant et après leur création ?

DÉMARCHE

Identification de cinq modes d'implication parlementaire

- Outils généraux de participation parlementaire;
- Droits de participation parlementaire spécifiques à la politique extérieure;
- Approbation par l'Assemblée fédérale;
- Reprise du droit souple international dans l'ordre juridique suisse;
- Relations extérieures de l'Assemblée fédérale.

Analyse multicritère des modes d'implication parlementaire

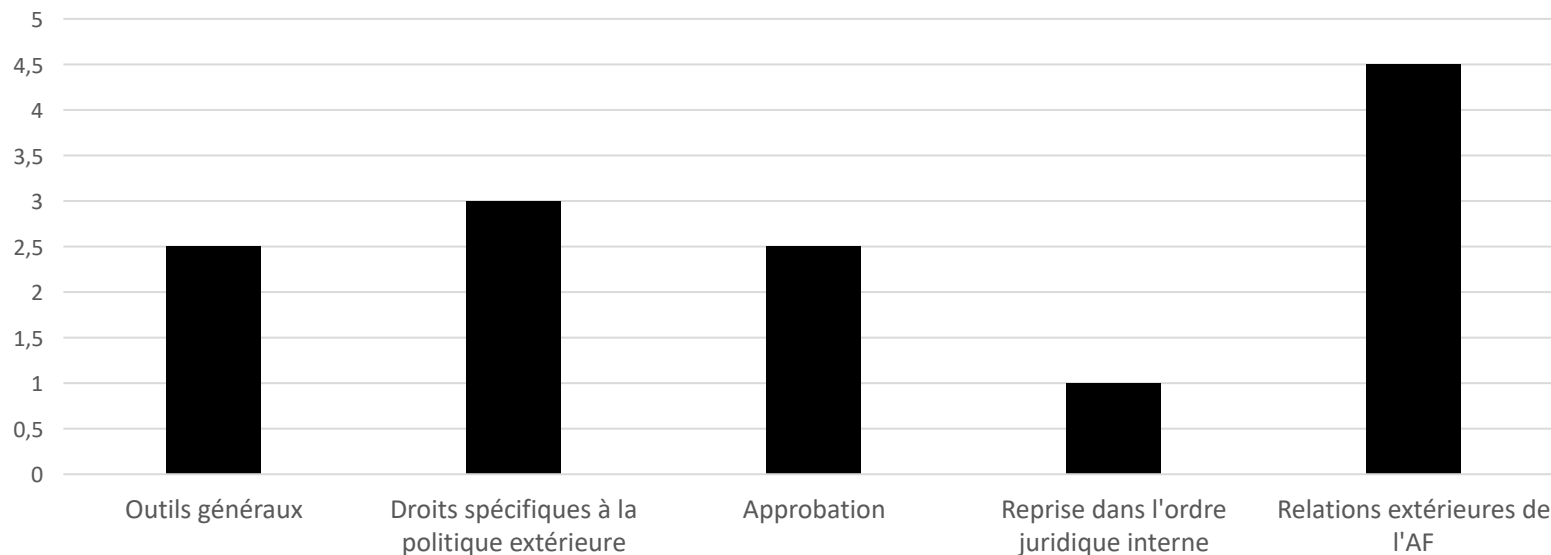
- Façonnement de l'instrument international de droit souple;
- Politisation de l'instrument;
- Consentement à l'instrument;
- Représentation;
- Surveillance du comportement du Conseil fédéral.

Évaluation temporelle des modes d'implication parlementaire

- Avant la création de l'instrument;
- Durant la création de l'instrument;
- Après la création de l'instrument.

RÉSULTATS

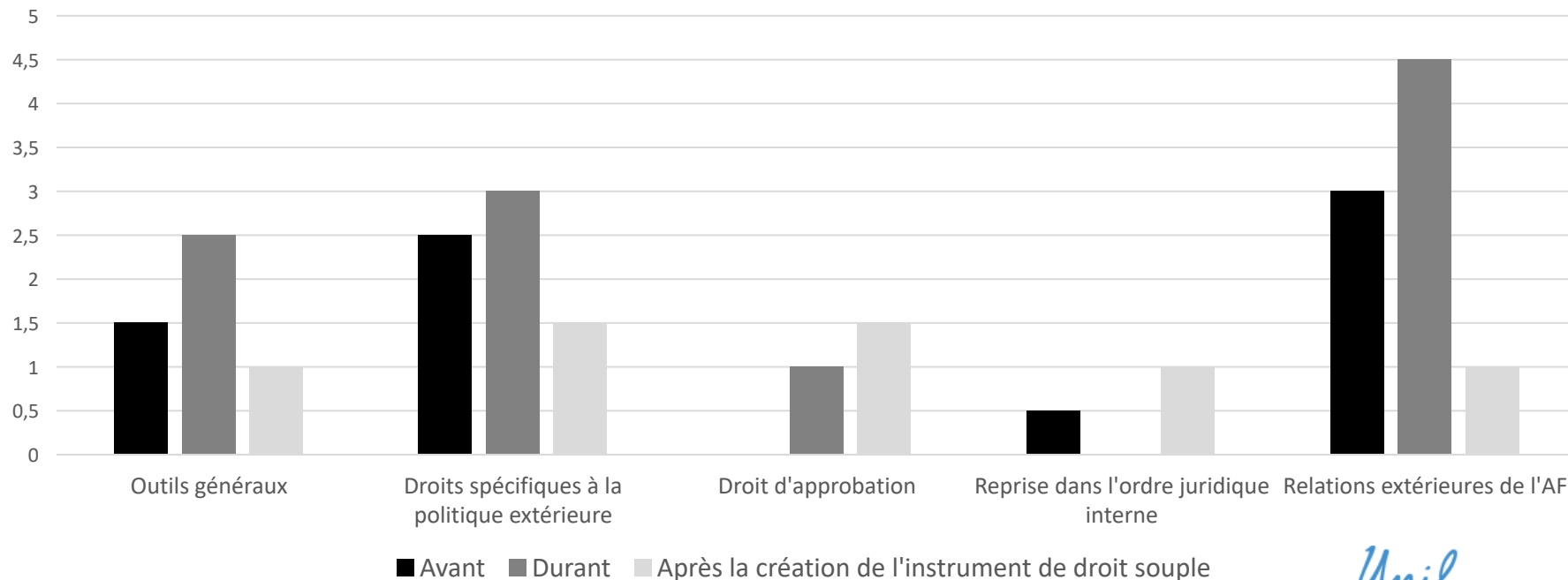
Contribution à la légitimité démocratique du droit souple international: scores des modes d'implication parlementaire



UNIL | Université de Lausanne

RÉSULTATS

Contribution à la légitimité démocratique du droit souple international: scores des mode d'implication parlementaire par étape temporelle



CONCLUSIONS PRINCIPALES

1. L'ordre juridique suisse dispose d'une variété de modes d'implication parlementaire en matière d'instruments internationaux de droit souple.
2. L'apport de légitimité le plus significatif intervient lorsque les modes permettent l'implication parlementaire durant la création de l'instrument.
3. Les relations extérieures de l'Assemblée fédérale présentent un potentiel sous-exploité en tant que mode d'implication parlementaire dans le domaine du droit souple.
4. Les mesures sous forme d'adaptations pratiques ou d'évolutions cognitives sont plus propices au renforcement de l'implication parlementaire dans le domaine du droit souple que les mesures se limitant aux modifications du cadre légal.

ASSEMBLÉE FÉDÉRALE « FORMELL STARK, PRAKTISCH LIMITIERT » ?

Limites de l'implication parlementaire en matière de *soft law* international:

- Rôle des acteurs non-étatiques;
- Semi-professionnalisme;
- Ressources financières modestes.

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Pour toute question, suggestion ou remarque  jelena.protic@unil.ch

PARUTION EN LIBRE ACCÈS AUX ÉDITIONS SUI GENERIS PRÉVUE POUR 2026

Jelena Protic, Doctorante (thèse soutenue), Université de Lausanne